

# Association romande pro mente sana

## Sommaire

1. Actualités PMS
2. Informations diverses
3. Agenda des manifestations
4. Publications qui nous ont été signalées

## 1. Actualités PMS

### Une semaine pour débattre de la santé mentale

Pro Mente Sana et l'Observatoire romand de la contrainte en psychiatrie (ORCEP) participent à cette initiative du Collège de Rétablissement. Venez nombreux et nombreuses débattre avec nous !

**Une semaine pour débattre de la stigmatisation en santé mentale**

**StigmaQuoi ?!**

Un cours pour explorer les notions de norme, préjugé et stigmatisation afin de mieux les questionner. Nous verrons également qu'il est important de comprendre les mécanismes de la stigmatisation car il ne s'agit pas d'un processus inéluctable.

**Le mardi 18 février de 17h00 à 19h15**  
Au Centre Espoir : Rue Jean-Dassier 10

**Le jeudi 20 février :**

**Projection, débat & ateliers** sur les représentations de la santé mentale et les effets des processus de stigmatisation pour les personnes qui ont des vécus marqués par des séjours en psychiatrie.

**De 18h30 à 20h00**  
A l'Association Parole  
Rue du Vieux-Billard 1

Gratuit sur inscription :  
info@recoverycollege.ch  
recoverycollege.ch

Alexandra Tilman  
Sociologie et documentaire

Collège de Rétablissement

Association romande pro mente sana ORCEP  
Observatoire romand de la contrainte en psychiatrie

### Certification de la 4<sup>ème</sup> volée de pair-es praticien-nes en santé mentale (PPSM)

La remise des certificats de la 4<sup>ème</sup> volée de pair-es praticien-nes en santé mentale s'est déroulée le jeudi 9 janvier 2025. Pro Mente Sana Association romande, partenaire de la formation avec la Haute école de travail social et de la santé Lausanne, la CORAASP, re-pairs et l'Institut et Haute école de la santé La Source, a été heureuse de participer à l'événement et félicite chaleureusement tous et toutes les nouvelles diplômé-es ! Pour obtenir des informations concernant la formation de pair-e praticien-ne en santé mentale (PPSM), cliquez ici.

### Sus à la normalisation par le droit international du traitement sous contrainte des troubles mentaux

Pro Mente Sana Association romande s'est jointe à la campagne internationale Withdraw Oviedo qui demande que le comité de bioéthique du Conseil de l'Europe renonce au *Projet de Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'homme et la biomédecine relatif à la protection des droits de l'homme et de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux à l'égard du placement et du traitement involontaire*. En effet, une réglementation légale des traitements forcés régularise une pratique coercitive que l'article 12 CDPH prohibe depuis 2014. En lieu et place, il est souhaité que soient adoptées les *Recommandations sur le respect de l'autonomie dans les soins de santé mentale* qui obligeraient à des traitements plus compatibles avec les droits humains. La lettre ouverte (en anglais) envoyée par les organisations de défense des droits au comité des ministres du Conseil de l'Europe peut être consultée ici.

## 2. Informations diverses

### Invitation à participer à une étude sur les mesures anticipées en psychiatrie en Suisse romande

Dans le but d'améliorer la qualité et la sécurité des soins des adultes souffrant de troubles psychiatriques et/ou addictologie, l'Institut et Haute école de santé La Source, le Service de psychiatrie communautaire du CHUV et la CORAASP mènent une étude sur les mesures anticipées qui vise à faire un état des lieux romand des connaissances, des pratiques et des attitudes à ce sujet. Les résultats permettront d'orienter les stratégies d'implantation des mesures anticipées promues par Promotion Santé Suisse afin d'en garantir l'accès équitable aux personnes concernées. Que vous soyez personne concernée par des difficultés en santé mentale, proche ou professionnel-le, vous pouvez participer en cliquant sur les liens suivants :

- Questionnaire pour les patient-es
- Questionnaire pour les proches
- Questionnaire pour les professionnel-les

### Nouveauté à Genève : des pair-es à votre service

Porté par l'Association Parole, le projet Pairencia a vu le jour. Il s'est doté de quatre pair-es qui peuvent intervenir en votre faveur. Le service est accessible à tout le monde, il est gratuit et propose un accompagnement en santé mentale aux personnes concernées aussi bien qu'à leurs proches et aux professionnel-les.

### Une plateforme nationale sur les Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)

Nous signalons l'existence d'une plateforme nationale d'information sur les Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) : APEA.EN.BREF. Mise en place par la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA) et des organisations spécialisées, elle vous fournit des informations sur les questions relatives aux APEA, aux curatelles et autres mesures ainsi qu'aux procédures et vous oriente vers les APEA de vos régions.

### La limitation du choix du médecin en cas de "shopping médical" est désormais adoucie par le Tribunal fédéral

Une assurée avait eu recours à des prestations médicales non coordonnées dans le domaine psychiatrique. Elle bénéficia d'un modèle d'assurance standard avec libre choix du médecin. En se fondant sur une expertise psychiatrique de cette assurée, sa caisse a estimé que des telles prestations n'étaient pas efficaces, appropriées et économiques (critères EAE : Efficacité, Adéquation, Economicité) ainsi que l'exige la LAMal et a décidé de ne plus prendre en charge que les soins fournis par un premier point de contact, sauf cas d'urgence et examens gynécologiques. Cette limitation a été considérée comme compatible avec le principe du libre choix du médecin, car ce libre choix est aussi soumis aux critères EAE. Voilà une froide logique qui ne gèle pas l'augmentation implacable des primes... Communiqué de presse du Tribunal fédéral et Arrêt du Tribunal fédéral (en allemand).

### De l'espoir du côté de l'élimination des discriminations au travail des personnes en situation de handicap ?

Un projet de révision de la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (ci-après L'Hand) a été mis en consultation jusqu'au 5 avril 2024. L'avant-projet comporte des propositions en matière de droit du travail qui correspondent à nos demandes de ces dernières années car elles alignent la L'Hand sur la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes en matière de discrimination au travail. En 2016 déjà, nous nous activions au Parlement pour un droit à l'égalité sur le marché du travail pour les personnes en situation de handicap, sans grand succès. Neuf ans plus tard, nos revendications sont reprises dans ce projet de loi. Ainsi, si ce projet de loi devient loi, l'interdiction de discriminer sur la base du handicap s'appliquera aux relations de travail, notamment s'agissant des conditions d'embauche et de travail, de rémunération, de formation et de résiliation des rapports de travail (article 6a de l'avant-projet). Il sera possible de saisir un tribunal pour faire interdire, cesser ou constater une discrimination ou pour demander une indemnité en cas de refus d'embauche ou de résiliation abusive (articles 8 et 8a de l'avant-projet). Enfin, les employeurs pourront être contraints de procéder à des aménagements raisonnables (notamment cahier des charges, rythme, temps et lieu de travail) pour réduire ou éliminer les inégalités qui frappent les personnes en situation de handicap.

## 3. Agenda des manifestations

### Festival de Film Santé Mentale et Prison

L'Action Maladie Psychique et Prison, du GRAAP, organise le premier festival de films consacré au thème "santé mentale et prison". Outre la diffusion de neuf films, la programmation de ce festival propose plusieurs dialogues croisés et débats sur différentes thématiques en lien avec la santé mentale et la prison.

QUAND ? Du 4 au 7 avril 2025  
OÙ ? Au Casino Montbenon  
Allée Ernest-Ansermet 3  
1003 Lausanne

Pour voir le programme complet, cliquez ici.



## 4. Publications qui nous ont été signalées

### Mozaïk, une BD qui évoque les malades pschiques des parents

Les psychologues du Biceps, un service pour les jeunes du Bureau central d'aide sociale (BCAS), ont élaboré la bande dessinée *Mozaïk*, illustrée par la dessinatrice Rebecca Traunig. Cette BD a pour but de sensibiliser au thème du trouble psychique d'un parent, souvent compliqué à aborder avec les jeunes concerné-es. thème souvent compliqué à aborder. Conçue comme un outil de travail, *Mozaïk* est disponible gratuitement pour les professionnel-les du réseau santé et social.

### DEVENEZ MEMBRE DE PRO MENTE SANA OU FAITES UN DON

#### Vous n'êtes pas encore membre ?

Vous vous intéressez à nos activités? Vous adhérez à nos valeurs? Vous avez envie de nous soutenir ? Ça tombe bien! Vous pouvez devenir membre!

Pour ce faire, envoyez en mail à [membres@promentesana.org](mailto:membres@promentesana.org) avec la mention "membre" en nous faisant part de votre intérêt et en précisant vos coordonnées complètes.

#### Vous êtes déjà membre ?

Pour celles et ceux d'entre vous qui nous soutiennent déjà, vous pouvez d'ores et déjà renouveler votre cotisation! Nous vous en remercions d'avance.

#### Vous ne souhaitez pas devenir membre mais vous voulez nous soutenir? C'est aussi possible!

Par votre soutien vous aidez notre association dans ses tâches dans la promotion de la santé mentale, défense des droits et des intérêts des personnes souffrant de troubles psychiques. Nous vous remercions de votre engagement.

#### Informations

Le prix des cotisations pour les membres s'élève à CHF 30.-/an pour les membres AI/AVS, et à CHF 50.-/an pour les membres ordinaires.

Pour davantage d'informations, n'hésitez pas à nous appeler au 0840 00 00 60 (tarif local) ou à nous envoyer un mail à [info@promentesana.org](mailto:info@promentesana.org)

#### Coordonnées bancaires

CP: 17-126679-4  
IBAN: CH24 0900 0000 1712 6679 4  
Association romande Pro Mente Sana  
Rue des Volandes 40  
1207 Genève

Un grand merci!



DEVENIR MEMBRE

NOUS SOUTENIR